



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1110
20 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. PIERRE WEMBOU CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies à
New-York

Pétition

Mr. le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance vous montrer que je souffre trop au Cameroun mon pays. Le 16/12/56. Mr. le Chef de la gendarmerie de Bafang est entré de troubler le marché par l'arrestation des gens pour les fouiller en disant qui n'ont pas de l'impôt administration ceux qui ont payer est arrêté aussi de même que ceux qui ne sont pas payer. Voyez ceux qui ont payer sont obligés de renouveler encore mille, mille francs ils vont alors 15 jours des prisons une amende de 500 francs. Chacun par une trouble des gens de 150 personnes arrêtés et qui fût les travaux dans l'eau durant ce 15 jours. Quand nous sommes sortis de prison, nous payons chacun 1500 francs sans compter les travaux faits étant en prison. Nous vous demandons si par hasard vous faites de même chose comme nous autre.

Oh ! Mr. Secrétaire Général, si je me mets à continuer à vous narrer vraiment vous nous preniez comme un fou. C'est que nous demandons. C'est indépendance immédiate.

C'est Wembou Pierre U.P.C.

Bafang, le 17/12/56

(signé) illisible